

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2019

+ de 22 000 km parcourus avec la flotte Veloce depuis août 2019

VOS SERVICES de proximité

.....



Atelier à mon rythme pour les plus de 60 ans, les mardis de 10h à 11h, salle des acacias à Vigneux-de-Bretagne

CLIC

Le bon réflexe
pour les + de 60 ans

Le CLIC est aujourd'hui un service bien identifié par les habitants de plus de 60 ans sur notre territoire. Si le nombre de personnes âgées augmente (19.85% de la population d'Erdre & Gesvres contre 16.7% il y a 10 ans), celui des sollicitations auprès du CLIC de fait, se renforce. Le Département a d'ailleurs maintenu son soutien financier pour 2020/2021. En 2019, ce sont près de 1188 nouveaux dossiers de demande d'aide au maintien à domicile qui ont été déposés au CLIC. Les professionnels sont eux-mêmes nombreux à faire appel au CLIC avec une hausse de 12.8% des requêtes. Qu'il s'agisse de permanences téléphoniques, d'entretiens, de dossiers de demande d'aide financière, du travail de mise en lien entre les différents professionnels du maintien à domicile, d'ateliers de prévention, le CLIC est devenu en 15 ans un maillon essentiel dans l'accompagnement individuel des personnes âgées.

846
usagers aidés
en 2019



Contrat Local de Santé

Se former pour mieux accompagner

Le CLS s'articule autour de quatre priorités qui toutes influent de près ou de loin la santé. La première concerne l'enfance, la jeunesse, la parentalité. La seconde, les personnes en situation de précarité, la troisième, les personnes âgées. Et enfin le cadre de vie, l'environnement au sens large... Tous ces déterminants influent sur la santé. En 2019, l'attention du CLS s'est portée sur la formation aux compétences-psycho sociales des professionnels du territoire accompagnant l'enfant. Déceler le harcèlement scolaire, prévenir le mal-être des plus jeunes, l'échec scolaire, travailler sur les addictions futures... des maux de notre temps à travailler ensemble pour aider la jeune génération à bien grandir.



Signature du Contrat Local de Santé en présence d'Yvon Lerat, de Marie-Hélène NEYROLLES, directrice de la DT 44 de l'ARS et de Mohamed Saadallah ancien sous-préfet

NUMÉRIQUE

Plus vite avec la fibre

La CCEG a participé activement au schéma départemental d'aménagement numérique. Le déploiement de la fibre optique sur nos parcs d'activités constitue une priorité pour notre collectivité afin de répondre aux attentes des entreprises et renforcer notre attractivité. Pour tout savoir sur le déploiement du haut et très haut débit (fibre optique et ADSL) en Loire-Atlantique, rendez-vous sur :

numerique.loire-atlantique.fr



Réunion d'échange sur la fibre optique en présence d'entrepreneurs/preneuses du parc d'activités de Ragon, du Département de Loire Atlantique et de la CCEG

8

communes
adhérentes au
service commun
informatique



INFORMATIQUE

La mutualisation du service se poursuit

Le service commun informatique concerne désormais 9 collectivités. Après la CCEG, Fay-de-Bretagne, Héric, Les Touches, Petit-Mars et Saint-Mars-du-Désert, ce sont les communes de Vigneux-de-Bretagne, Treillières et Sucé sur Erdre qui ont adhéré à ce service mutualisé. Si l'achat du matériel reste toujours à la charge de la commune, l'installation, la maintenance, l'assistance technique, et même la formation si besoin sont réalisées par ce service commun. Avec 7 techniciens dédiés, tous spécialistes des systèmes et réseaux informatiques, les communes bénéficient de plus de réactivité, plus de compétences, l'accès aux logiciels métiers communs, sans oublier plus de sécurité ! En effet, cette mutualisation permet aussi aux communes d'être accompagnées dans la mise en œuvre du règlement général sur la protection des données (RGPD) qui responsabilise les organismes publics qui traitent des données personnelles.

COMMUNICATION

Un label bien mérité

Pour avoir créé et mutualisé son site internet avec ceux des 11 communes membres du territoire, la communauté de communes Erdre & Gesvres a obtenu le label « territoire innovant 2019 » des Interconnectés. Décerné par un jury d'experts, de journalistes et de dirigeants de collectivités, ce label, récompense l'offre des services numériques en ligne qui bénéficie à tous, aux habitants, aux entreprises et aux associations du territoire.



CULTURE

La culture en illimité avec la Carte Unique

Depuis septembre 2019, 11 bibliothèques et médiathèques sont accessibles à tous et gratuitement avec la Carte Unique. Celle-ci vous permet d'aller dans l'une ou l'autre de ces structures au gré de vos déplacements, et de profiter pleinement de tous les ouvrages disponibles. Lire le journal, dévorer un roman, écouter de la musique ou découvrir un jeu n'a jamais été aussi facile en Erdre & Gesvres ! Une carte Unique, gratuite et généreuse, avec pas moins de 15 documents empruntables pour 3 semaines (qu'il vous faudra ramener dans la structure d'emprunt).



Signature du nouveau Projet Culturel de Territoire au collège Marcelle Baron à Héric en présence de l'artiste Loona Sire, du Département et de la DRAC

11 bibliothèques
du territoire ont adopté
la carte unique



rdv sur www.livreetlecture-ccog.net pour suivre l'actualité de vos bibliothèques

CULTURE

Projet Culturel de Territoire : Saison 2

C'est reparti pour 4 ans avec un nouveau Projet Culturel de Territoire (PCT). Réalisé en partenariat avec le Conseil Départemental de Loire-Atlantique et la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), le PCT 2019-2022 a été contractualisé en décembre à Héric.

Un Projet Culturel de Territoire qui souhaite faire la part belle aux projets artistiques de territoire impliquant les habitants sur des thématiques de société, comme le projet Travel(l)ing sur les mobilités (voir le Mag n°52). Autre ambition du prochain PCT, travailler étroitement avec les communes et les structures sociales afin de faciliter l'accès à la culture pour les publics éloignés.

www.hors-saison.fr

1580 heures
d'ateliers culturels ont été organisées
avec des élèves du territoire en 2019
(Land'art, théâtre, danse, philo, ...)



MOBILITÉ

Tous en selle avec Véloce !

Tout roule pour Véloce, le service de location de vélos à assistance électrique actif depuis août 2019. L'objectif, favoriser le changement de mode de transport en proposant aux actifs du territoire, de laisser la voiture au garage et de tester un vélo à assistance électrique (pour un mois, un trimestre ou un an), principalement sur les trajets quotidiens. Le succès ne s'est pas fait attendre, les 80 vélos mis à disposition ont été réservés dès la première semaine, et il a même fallu mettre en place une liste d'attente. Pour 2020, la flotte sera multipliée par 2, soit près de 150 vélos et 5 vélos spéciaux type vélo-cargo, 3 triporteurs familiaux et 2 triporteurs à vocation professionnelle seront disponibles. Le service Véloce est ouvert de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 du lundi au jeudi, 16h30 le vendredi.

Renseignements sur le site internet de la communauté de communes,
par mail : veloce@cceg.fr ou par téléphone :
02 28 02 22 33.

- Location de 30 jours consécutifs : 36 € TTC
- Location de 90 jours consécutifs : 90 € TTC
- Location de 12 mois consécutifs : 288 € TTC

22 817 km parcourus
avec la flotte Véloce depuis août 2019

Pour réserver votre Véloce, rdv sur : veloce.locvelo.com



Sensibilisation à l'accessibilité pour les élèves de l'école Georges Sand à Saint-Mars-du-Désert

ACCESSIBILITÉ

En parler pour sensibiliser

En 2019, et pour la 3^{ème} année consécutive, la CCEG a organisé avec les écoles publiques et privées qui le souhaitent, un temps de sensibilisation au handicap et à l'accessibilité auprès des CM1 et CM2. Au programme de ces sessions, expliquer aux enfants le handicap et ses multiples formes : handicap moteur, mental, déficient visuel ou auditif, et les amener à réfléchir sur la notion d'accessibilité. Avec des photos et des exemples simples, les enfants découvrent les dispositifs mis en place – parfois sur leur propre commune – pour aider les personnes en situation de handicap et à mobilité réduite, une rampe d'accès ici, une information par pictos plutôt qu'en texte là. Animée par la chargée de mission accessibilité, avec un élu de la commune et parfois une personne atteinte de handicap, la session se termine par un jeu de questions-réponses entre petits et grands, notamment sur le comportement de chacun. Une formule simple qui permet dès le plus jeune âge de changer de regard sur le handicap et naturellement de comportement...

1245 élèves
sensibilisés au handicap
en 3 ans



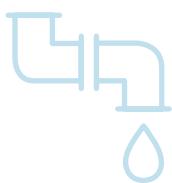


ASSAINISSEMENT

Faire toujours plus, toujours mieux

Faire appel au SPANC, le Service Public d'Assainissement Non Collectif, est devenu un réflexe pour les habitants d'Erdre & Gesvres. 351 foyers ont fait appel à ce service en 2019, pour un simple conseil ou constituer un dossier de financement. Le dispositif, simple et efficace, mis en place pour changer une installation d'assainissement individuel permet aujourd'hui au plus grand nombre d'en bénéficier. L'augmentation des aides financières pour la réhabilitation des installations en est la preuve : 27 dossiers sont éligibles à la subvention forfaitaire de la CCEG de 3000 € (subvention totale versée = 81 000 €) et 44 foyers ont reçu une aide de l'Agence de l'Eau Bretagne (5100 €).

351 habitants
ont fait appel au service
du SPANC en 2019



393
foyers ont été
accompagnés
dans la
rénovation de
leur logement
entre 2014 et
2019



PIG

Un accompagnement aux travaux pour les ménages à ressources modestes

2019 a marqué la fin du PIG (Programme d'Intérêt Général) de 5 ans mis en oeuvre par la communauté de communes, qui en avait confié l'animation à l'association SOLIHA (Solidaires pour l'Habitat). Entre 2014 et 2019, ce dispositif a permis à 393 ménages d'être accompagnés techniquement et financièrement dans la rénovation de leur logement. Rénovation énergétique ou travaux de mise en accessibilité et d'adaptation pour les personnes à mobilité réduite, le service gratuit proposé par SOLIHA est destiné aux foyers à ressources modestes. En 2019, 86 projets se sont concrétisés, dont 51 pour la rénovation énergétique, 33 pour des travaux de maintien à domicile et 2 rénovations totales de logements très dégradés. Enfin, parce que les besoins sont encore nombreux et ce service nécessaire aux habitants, le lancement d'un nouveau PIG de 4 ans a été décidé à partir du 1^{er} janvier 2020.

GESTION DES DÉCHETS

La main verte, dans le compost !

Curieux, soucieux de la nature, ou citoyens composteurs aguerris, vous avez été très nombreux à participer aux ateliers mis en place par la CCEG pour apprendre à réduire ses déchets au quotidien ! 280 foyers ont ainsi appris à faire le bon tri et les bons gestes pour faire un compost individuel facile à mettre en œuvre chez soi ! Devant le succès de ces ateliers la CCEG a décidé de reconduire l'opération en 2020 sur le même principe : de la pédagogie, des astuces, et surtout on repart avec son bac compost 400 L au petit prix de 20 €.

280 foyers
ont participé aux ateliers
compostage en 2019



Atelier compostage aux Touches





Pour déposer vos demandes d'autorisation en ligne rdv sur www.cceg.fr rubrique "Urbanisme" > "Guichet d'urbanisme en ligne"

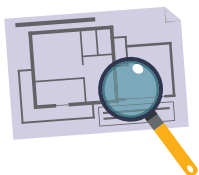
ADS

Dématérialisation, un premier semestre prometteur !

La Loi ELAN dispose que la chaîne d'instruction des autorisations d'urbanisme doit être dématérialisée pour le 1^{er} janvier 2022. La CCEG n'a pas attendu cette échéance pour ouvrir son Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme. En effet, celui-ci est actif depuis le 1^{er} janvier 2020, ainsi 70 agents ont été formés à l'utilisation de ce nouvel outil. Désormais tous les dépôts de certificats d'urbanisme, déclarations préalables ou déclarations d'intention d'aliéner peuvent se faire en ligne, sur une plateforme dédiée, sécurisée et gratuite. Un outil que professionnels et particuliers se sont rapidement appropriés, avec près de 300 dossiers déposés sur les 5 premiers mois. Le guichet numérique est ouvert pour les 23 communes instruites par le centre : les 12 de la communauté de communes Erdre & Gesvres bien sûr, mais aussi celles des communautés de communes de Nozay et de Blain.

3 238

actes d'urbanisme
ont été instruits
en 2019



AFFAIRES JURIDIQUES

Un service commun

« Commande publique »
à l'étude

Une réflexion globale a été menée sur la base de rencontres entre les communes et le Vice-président « RH-Mutualisation ». Cela a permis d'élaborer une proposition de structuration de socle commun de prestations (groupements de commandes, acheteur public, sécurisation juridique), et de structuration de service qui assurerait également le montage et la gestion de procédures de marchés publics pour les communes ; la concrétisation de ce projet sera proposée à la décision des nouveaux élus municipaux et communautaires en 2020.

5.2 M€

attribués sous forme
de marchés publics
en 2019



UNE ACTION durable et concertée

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Quand le local
sert le national

La CCEG accompagne les collectivités dans leurs projets de constructions et ou rénovations dès les phases avant-projet des bâtiments publics notamment pour préférer, si cela est possible, le recours aux énergies renouvelables (chaufferies bois, panneaux photovoltaïques, solaire, thermique...).

En 2019, La CCEG a rassemblé autour de la table ses partenaires : collectivités, SYDELA, ENEDIS, ECPDL, la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) et les députées locales pour évoquer les problématiques liées notamment au périmètre des projets photovoltaïques en autoconsommation individuelle et collective. Suite à ces échanges, la députée Sarah El HAIRY a déposé un amendement dans le cadre de la loi PACTE qui a été voté. Un arrêté ministériel permet désormais de résoudre ces deux problématiques de périmètre et de limite de puissance, ce qui facilite le déploiement des projets.

Installation photovoltaïque de 11kWc sur la toiture de l'école Charles Perrault à Vigneux-de-Bretagne



< 5 communes du territoire ont participé à Watty

programme de sensibilisation aux économies d'eau et d'énergie destiné aux enfants



ÉNERGIES RENOUVELABLES

Accompagner les collectifs citoyens

Les collectifs citoyens de projets d'énergies renouvelables tels que « Vigneux Tourne Soleil » ou plus récemment celui de Sucé-sur-Erdre ne manquent ni d'idées ni de dynamisme pour mettre en place des investissements participatifs à destination de projets de production d'énergie renouvelable (projets d'installations photovoltaïques principalement). En revanche, ces collectifs structurés en associations, ou SCIC (Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif) sont parfois en demande d'aides juridiques ou de mise en relation. Pour répondre à cette demande, La CCEG a mis en place en 2019 une stratégie d'animation avec les communes, confiée à Énergies Citoyennes en Pays de la Loire (ECPDL), chargée de répondre à ce besoin d'accompagnement.

L'objectif : soutenir les structures existantes d'un point de vue opérationnel, encourager et impulser de nouveaux projets.

CONTRAT DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Action !

Comment mettre en place des projets concrets contribuant à la mutation écologique et économique de nos territoires ? À la suite de l'adoption de la stratégie de développement durable, la CCEG a souhaité construire un contrat de transition écologique avec l'Etat pour aller plus loin sur 11 actions à enjeux

1. Créer une Fabrique de Territoire en soutenant les initiatives en faveur des transitions
2. Créer une fondation pour soutenir les initiatives en faveur des transitions
3. Elaborer un guide des producteurs
4. Animer une démarche de concertation avec les agriculteurs
5. Développer le photovoltaïque et le solaire thermique à partir d'un cadastre solaire
6. Accompagner et faire émerger des projets collectifs de production et/ou de consommation d'énergie renouvelable avec Énergies Citoyennes en Pays de la Loire
7. Définir et mettre en œuvre un plan d'action pour une gestion durable des forêts et de la haie
8. Accélérer la réalisation des pistes cyclables
9. Réaliser un plan de Mobilité Inter-entreprises
10. Expérimenter un outil de récompense des comportements vertueux, notamment le covoiturage en lien avec Ouestgo (plateforme publique de mise en relation des covoitureurs)
11. Sensibiliser et accompagner la maîtrise d'ouvrage publique vers la construction et la rénovation durable



Signature du Contrat de Transition Ecologique

5 ateliers

ont été organisés en octobre 2019 pour bâtir le Contrat de Transition Ecologique



Des rdv chez l'habitant sont organisés depuis 2018, ils sont l'occasion d'échanger, de faire connaître et d'apprendre de manière conviviale

TRANSITION ENERGÉTIQUE ET SOCIÉTALE

Faire sa part et agir localement

Pour sauver notre planète, il faut changer, faire évoluer les modes de vies. À l'échelle d'un pays, le processus peut sembler aussi lourd que lent à mettre en place, et individuellement nos écogestes peuvent parfois paraître futiles. C'est pourquoi il faut envisager ces changements au niveau territorial. C'est ce que propose le programme partenarial d'action-recherche Transition Énergétique et Sociétal (TES) auquel la communauté de communes participe. L'enjeu de ce programme n'est pas seulement d'associer la société civile à l'élaboration des politiques publiques mais d'aller plus loin en créant une Fabrique de Territoire ou comment une communauté d'acteurs, travaille ensemble et mobilise ses réseaux pour aider les porteurs de projets de transition énergétique ; en ligne de mire, une transformation écologique portée par tous et pour tous.

UN DYNAMISME économique



GTPEC

Du prévisionnel
à l'opérationnel
(soutenu par le Fonds
Social Européen)

La GTPEC, Gestion territoriale Prévisionnelle des Emplois et Compétences est désormais en phase opérationnelle. En effet 2019 a marqué la mise en œuvre du plan d'action sur les 4 axes retenus, 3 filières : Agriculture-Alimentation, Services à la personne, Ecoconstruction et un axe transversal avec pour fil conducteur l'attractivité des métiers, des entreprises et du territoire. Concrètement, il s'agit notamment de faire connaître aux habitants les entreprises de la communauté de communes, faire de ce lien entreprises/citoyens un socle synonyme d'entente, de reconnaissance et d'appartenance au même territoire. A titre d'exemple, 2020 devrait voir le retour de l'événement « C'est fabriqué près de chez vous », les entreprises ouvriront leurs portes aux habitants. En somme soutenir l'idée qu'aller à la rencontre de ce qui se fait sur son territoire, c'est faire territoire.

LE PROJET DE COOPERATION :

Partager nos expériences

En parallèle des actions mises en œuvre dans le cadre de la GTPEC (Gestion Territoriale Prévisionnelle des Emplois et Compétences), la communauté de communes Erdre & Gesvres, le club d'entreprises, et le conseil de développement ont fait appel au programme de fonds européens LEADER* pour mener à bien un projet de Coopération avec 2 autres Territoires : les Cévennes et le Témiscamingue au Québec. L'objectif de cette coopération, réfléchir à la notion d'attractivité et se servir de la coopération pour mieux innover. A partir d'une problématique, il s'agit de voir comment cette même problématique est appréhendée d'un territoire à un autre, analyser les solutions trouvées soit grâce à la mobilisation des acteurs d'un territoire et en particulier ses habitants, soit sur l'utilisation des ressources locales... en somme partager des bonnes pratiques !

3 territoires
et un projet de
coopération :
Erdre & Gesvres,
les Cévennes et
Témiscamingue
au Québec



* LEADER - Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rural- est un programme de fonds européens pour le développement rural. Sa particularité, l'Union Européenne délègue la gestion et l'attribution des crédits aux autorités locales.



de gauche à droite : André BARET Causses Cévennes, Claire BOLDUC Témiscamingue (Québec) et Philippe EUZENAT Erdre & Gesvres

3 filières retenues
Agriculture-Alimentation,
Services à la personne,
Ecoconstruction



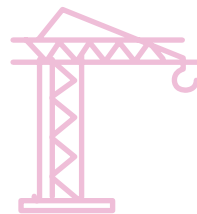


CRÉATION D'ENTREPRISES

Orienter et accompagner vos projets

Un territoire riche de compétences, idéalement situé, bénéficiant des axes rapides Nantes/Rennes/Vannes (RN 137 et RN 165) permettant une fluidité de circulation sur le grand Ouest. Notre territoire Erdre & Gesvres a tout pour plaire et continue d'attirer entrepreneurs et chefs d'entreprises. Une attractivité qui se voit évidemment dans les chiffres : en 2019, la CCEG a vendu près de 15.5 hectares de terrains viabilisés sur 7 de ses parcs d'activités. Activités artisanales, tertiaires, industrielles, services, logistiques ou start'up, 11 nouvelles entreprises vont donc construire et s'installer sur nos parcs d'activités et créer environ 400 emplois. En veillant bien à la densification des parcs d'activités, la direction développement économique et emploi de la CCEG se penche déjà sur l'extension de certains de ses parcs d'activités et l'accompagnement des dirigeants dans le cadre de leurs recrutements.

15.5 ha
de terrains viabilisés
vendus en 2019



CLAUSES SOCIALES DANS LES MARCHÉS PUBLICS

Des chiffres à la hausse

Parmi les clauses d'un marché public notifiées dans un appel d'offres, les clauses sociales ont le même niveau d'importance que les clauses juridiques, ou purement contractuelles. Ces clauses, dites sociales, imposent en effet que l'entreprise s'engage à faire réaliser un certain nombre d'heures de travail, par une personne en insertion professionnelle. Une exigence clairement en faveur de l'emploi, et ça marche ! La CCEG a mis en œuvre un dispositif avec des solutions mobilisables localement pour accompagner les entreprises tout au long de la réalisation du marché. Ce dispositif s'appuie notamment sur les structures d'insertion et les opérateurs de l'emploi. La construction du nouveau lycée et nouveau collège à Nort-sur-Erdre a largement contribué à la hausse du nombre d'heures réalisées en 2019 (15830 heures réalisées).

EN 2019 :

- > Heures calibrées : 24 883 h
- > Heures réalisées : 41300 h
- > Entreprises concernées : 67
- > Nb de bénéficiaires : 111



AMÉNAGER le territoire

SIG

Nouveau PLUi, nouvelle carte interactive

Après plusieurs années de préparation du projet du PLUi, 2019 aura été l'année des enquêtes publiques au printemps, des amendements durant l'été, et enfin de la soumission de la dernière version du projet au conseil communautaire pour approbation. Le 6 janvier 2020, le projet dit exécutoire a mis fin aux 12 PLU communaux pour laisser la place au PLUi, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et avec lui, une nouvelle carte interactive ! Il suffit désormais d'entrer votre adresse cadastrale : la carte interactive fait un zoom directement et uniquement sur votre parcelle, et d'un simple clic, vous donne accès aux règles d'urbanisme en vigueur sur votre terrain... et pas celui du voisin ! Avec la nouvelle carte interactive, c'est plus simple, plus lisible, plus précis. www.geo.cceg.fr

3 **communautés de communes** autour du SIG mutualisé : Erdre & Gesvres, la Région de Blain et la communauté de communes de Nozay



Le nouveau Centre Technique Intercommunal

SERVICES TECHNIQUES

Aménagement, finitions, livraison !

Comme toujours et partout sur le territoire, les agents du service technique ont été de tous les projets en réalisant en interne les études et le suivi de travaux : aménagement de la RD 75 à Ragon Treillières avec réalisation d'une piste cyclable, réalisation d'un giratoire sur la RD 537 en limite d'agglomération Treillières et Grandchamp-des-Fontaines et enfin aménagement de la desserte de la future zone commerciale de la Belle Étoile. Du côté des parcs d'activités, les travaux d'extension du parc d'activités de l'Erette Grand'Haie à Grandchamp-des-Fontaines / Héric sont terminés, tout comme les travaux de finition de Ragon tertiaire. Le parc de la Pancarte III à Nort-sur-Erdre a été livré et, désormais, tous ces parcs sont équipés d'un éclairage public en leds ! Côté déménagement, le service exploitation de la CCEG a emménagé dans le nouveau centre technique intercommunal, et le nouveau local de distribution des Restos du cœur a ouvert ses portes à Nort-sur-Erdre.

35 km

**de voies d'intérêt communautaire
sont entretenus par les agents du
service technique au quotidien**



La carte interactive est disponible à l'adresse : www.geo.cceg.fr

EAU ET MILIEUX AQUATIQUES

Au fil et au fond de l'eau...
jusqu'à Vault

Les travaux de renaturation des cours d'eau se sont poursuivis en 2019, sur plusieurs kilomètres entre les communes de Nort-sur-Erdre, Les Touches et Petits-Mars. Ces opérations ont consisté à restaurer le lit mineur avec mise en place de cailloux, aménagement d'ouvrages, replantation et création de clôtures sur les ruisseaux du Montagné, du Rateau, et du Houssais. Côté aménagement, le projet d'effacement du barrage de Vault permettant à l'Erdre de retrouver des écoulements libres a été acté après 3 ans de préparation et de concertation avec les habitants. Au programme de ce chantier : l'aménagement paysager du plan d'eau, la suppression du clapet et la restauration des vannes aujourd'hui hors service, pour une mise en valeur du patrimoine. Les travaux devraient démarrer à la fin de l'été 2020, voire à l'été 2021 (selon l'évolution de la crise sanitaire).

6000
tonnes de cailloux
pour restaurer près de

5 km
de cours d'eau en 2019



AMÉNAGEMENT ET URBANISME

PLUi et charte de bonne
conduite

Après plusieurs années de co-construction avec les communes, des phases de concertations citoyennes, d'amendements, le PLUi remplace désormais les 12 PLU des communes. Le projet d'aménagement et de développement durable a été conçu à horizon 2030. Pour la bonne mise en œuvre du PLUi il existe une nouvelle charte de gouvernance écrite conjointement par la CCEG et l'ensemble des communes. Sorte de charte de bonne conduite, elle engage les élus à poursuivre leur collaboration pour respecter les règles du PLUi sur leur commune en fixant le cadre de la gouvernance. Une façon de redire qu'un projet commun de territoire, comme l'est le PLUi n'est possible qu'avec l'engagement de chacun.

1000

remarques reçues et analysées
suite à l'enquête publique
réalisée auprès des habitants



Travaux de recharge du lit et aménagement pour le franchissement des poissons dans le pont sur le ruisseau du Montagné

LES MOYENS de nos ambitions



La restauration du lavoir de l'étang de Choizeau à Vigneux-de-Bretagne soutenue par des fonds européens



1.8 M€ d'aides
du programme européen
LEADER allouées depuis 2015

PARTENARIATS FINANCIERS

En veille sur de nouvelles sources de financement

En 2019, l'Etat a apporté 1M € pour des projets de l'intercommunalité ou des communes du territoire, notamment au travers de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local). Le Département est intervenu en faveur de l'éducation, des mobilités, du numérique et de l'habitat pour 1,5 M€. La Région, dans le cadre du Contrat Territoires Région, apporte une enveloppe de 2,44 M€ sur la période 2017-2020. Ce contrat, dont 89,% de l'enveloppe a été programmée, est largement tourné vers le soutien des projets communaux. En 2019, 39 dossiers ont été programmés dont 36 dossiers portés par les communes.

Par ailleurs, la CCEG s'est engagée dans la co-construction d'un Contrat de Transition Ecologique en lien avec les partenaires du territoire afin de développer les thématiques suivantes : Mobilités, Soutien aux initiatives, Bois/écoconstruction, Energie, Agriculture/Alimentation. L'Europe contribue aussi au développement du territoire. Le soutien du Fonds social européen permet à la démarche de GTPEC de se poursuivre notamment afin de développer les filières de l'éco construction et du secteur sanitaire et social.



MUTUALISATION

Une ambition plus soutenue, dans un esprit de solidarité

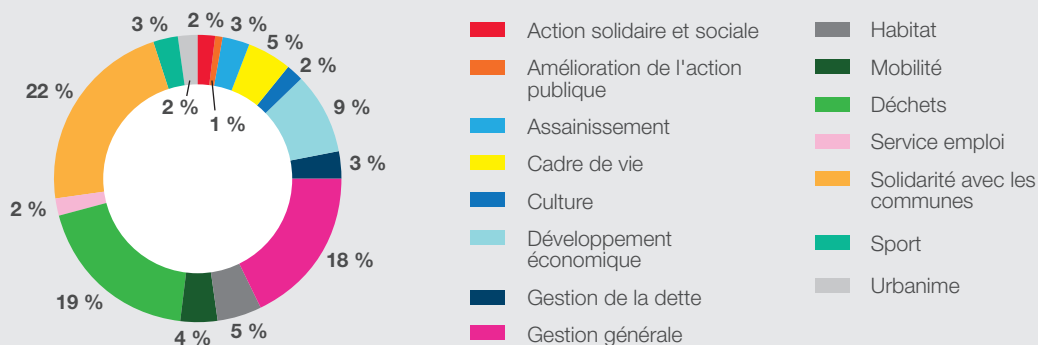
A l'issue de rencontres du Président du Vice-Président Mutualisation avec les Maires et DGS des communes, il a été décidé d'engager, à partir de 2019, de nouvelles actions soutenues par une solidarité renouvelée dans le cadre du Pacte Financier afin de concrétiser une ambition renforcée pour la mutualisation en Erdre & Gesvres. Pour accompagner ce mouvement, a été mise en place une nouvelle part complémentaire de dotation de solidarité communautaire (105 000 € en 2019, avec un maxi pour les années suivantes de 833 000 €) afin d'inciter les communes à adhérer aux nouveaux services communs (en 2019 : instruction des autorisations d'urbanisme, informatique, infographie) et aux dispositifs mutualisés de soutien aux bibliothèques et médiathèques.

LES CHIFFRES 2019

Recettes réelles : 30 203 505 €



Dépenses réelles : 30 203 505 €



LES RATIOS FINANCIERS 2019 (population INSEE 2019 : 62 337 habitants)

Dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie : **272.6 €/habitant**

Produit 4 taxes hors reversement taxe professionnelle : **191.7 €/habitant**

Recettes réelles de fonctionnement : **279.3 €/habitant**

Dépenses d'équipement brut : **50.6 €/habitant**

Encours de dette budget principal : **38.5 €/habitant**

Encours de dette budget principal + gestion des équipements aquatiques : **139.1 €/habitant**

(moyenne nationale : 181 €/habitant)

Dotation Globale de Fonctionnement : **33.2 €/habitant**

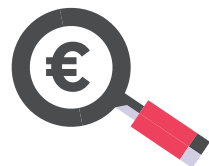
Charges personnel / dépenses réelles de fonctionnement : **27 %**

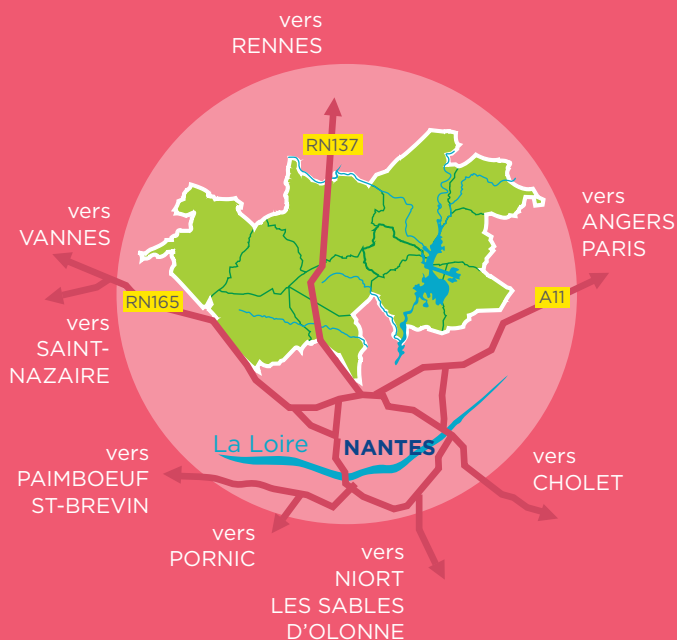
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal : **0.883**

Dépenses réelles de fonctionnement y compris remboursement dette / recettes réelles de fonctionnement : **99 %**

Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement : **18 %**

Dette totale / recettes réelles de fonctionnement : **14 %**





Communauté de communes Erdre & Gesvres

1 rue Marie Curie
P.A. Érette-Grand'Haie

44 119 GRANDCHAMP
DES-FONTAINES

02 28 02 22 40
contact@cceg.fr

www.cceg.fr



© visuels et photos : CCEG | mairie de Vigneux-de-Bretagne | Freepik

Suivez-nous sur www.cceg.fr    